

Le 14 mars 2024

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

EDUCATEUR SPECIALISE (H/F)

CDI à temps complet

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'**IME Pierre DELMAS** situé sur la commune de Mérignac (33), établissement accueillant des enfants, adolescents, jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés, y compris TSA, vous avez pour mission de :

- Accompagner les enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis, pour développer les apprentissages à l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne,
- Observer, écouter, analyser et évaluer les besoins des personnes accueillies,
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités pour un individu ou pour un groupe, favorisant l'autonomie et l'insertion sociale,
- Participer avec l'équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé de chaque jeune et à son suivi,
- Co-construire des projets avec les familles et l'ensemble des partenaires intervenant dans l'accompagnement des jeunes,
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé exigé,
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif,
- Connaissance/expérience avec la population TSA,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe, sens de l'organisation, sens des priorités,
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Horaire d'externat + 1 samedi matin travaillé par mois

Prise de fonction : 29/04/2024

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Educateur spécialisé – Coefficient de base 434
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 100.71 € (prime comprises) auquel s'ajoute :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, 1 jour déménagement, 13 jours congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature à envoyer par mail à Madame Christelle DE ARANJO, directrice de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien la référence de l'offre (réf n°2024-27).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

